



## Edito

Chers amis malliévrais,

Ce Pavé de rentrée va vous permettre de prendre connaissance des actualités de cet automne et de cette fin d'année 2024. Merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin aux animations de l'été qui sont toujours appréciées et qui favorisent la cohésion des malliévrais (et des voisins que nous accueillons toujours avec plaisir !).

Je souhaite insister sur l'importance de votre présence à tous lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre. En effet, pour la première fois à Mallièvre, les 6 communes de proximité (ancienne paroisse et St Laurent sur Sèvre) se réuniront chez nous pour la manifestation officielle. Ce sera l'occasion de découvrir les travaux d'embellissement du cimetière sur lesquels nous travaillons depuis plusieurs mois et de montrer notre attachement à la fois aux malliévrais qui ont donné leur vie pour la France lors de la Grande Guerre, et à notre pays, dans un climat national parfois chahuté.

Merci d'avance pour votre présence...

Guillaume JEAN  
Maire

## Les équipes du Père Noël sont déjà sur le front !

Cette fin d'année sera marquée par deux temps forts pour fêter Noël : la veillée de Noël et comme en 2023 le circuit du Père Noël.

En effet, pour la première fois, une veillée de Noël pour les Malliévrais aura lieu le 14 décembre de 17h00 à 00h00 place St Gilles, sur une initiative de la Mairie et avec le soutien de l'ensemble des associations de Mallièvre.

Au programme :

- Marche aux flambeaux autour du circuit de Noël. Départ à 18h30 Place St Gilles. Les flambeaux seront à retirer à partir de 17h sur la place.
- Photo avec le Père Noël
- Restauration sur place et concert.

Quelques infos pratiques :

- en cas d'intempéries, la veillée se poursuivra à la salle de la Cité.
- le stationnement sera interdit sur la place St Gilles du vendredi à 10h00 jusqu'au dimanche 15 décembre à midi.
- La circulation sera interdite rue de la Mothe, place St Gilles et en haut de la rue du Puits du samedi 14 à 8h00 jusqu'au dimanche 15 à midi.

C'est donc la deuxième édition du Circuit du Père Noël qui se prépare après son grand succès lors du lancement en 2023. Le circuit sera ouvert du 1er décembre 2024 au 12 janvier 2025. 10 étapes seront à découvrir en famille dont 2 nouvelles cette année. De plus autre innovation : de nombreuses décorations permettront de vous guider tout au long du circuit.



## Commémoration du 11 novembre à Mallièvre

Cette année, la commémoration du 11 novembre aura lieu à Mallièvre avec les sections des anciens combattants de Chambreud, St Mars la Réorthe, Les Epesses, St Laurent sur Sèvre, St Malo du Bois et Treize Vents-Mallièvre.

Messe à 10h30 suivie des montées des couleurs et dépose de gerbes au monument aux morts.

## Nettoyage du cimetière

Nous allons de nouveau faire appel aux bonnes volontés pour nettoyer le cimetière avant la Toussaint. Cette année, il aura lieu le vendredi 25 octobre à 14h00. Vous pouvez vous inscrire auprès de la mairie au n° tél.: 0251653069 ou directement auprès de Philippe Martineau au 0636647787. Encore merci à tous nos bénévoles !



## La mairie recrute un agent technique

Vous le savez, Pascal Pellerin a cessé ses fonctions dans notre commune pour des raisons de santé. Qu'il soit remercié pour toutes ses années données à Mallièvre. Un grand merci à tous les malliévrais qui ont bénévolement donné de leur temps pour maintenir les espaces publics de notre commune en état satisfaisant !

Il nous faut désormais procéder au recrutement de son successeur. L'offre d'emploi est disponible sur le site de la commune. Si vous connaissez quelqu'un qui pourrait être intéressé (profil espaces verts prédominant), n'hésitez pas à le faire savoir en envoyant un courriel à [mairie@mallievre.fr](mailto:mairie@mallievre.fr) ou directement en mairie.



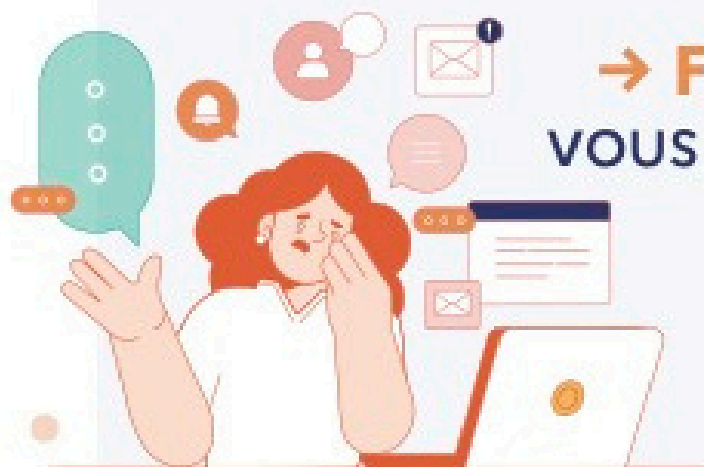
France Services vous accompagne



France  
services



Des difficultés pour effectuer  
vos **démarches administratives**  
sur papier ou dématérialisées ?



→ **France Services**  
vous accompagne !

- aide aux démarches numériques
- création et utilisation d'une adresse email
- mise en relation avec les partenaires\*
- ...

à la **Mairie de Mortagne-sur-Sèvre**

du lundi au vendredi,  
8h30 - 12h30 / 13h45 - 17h30 (sauf lundi : 15h - 17h30)

**avec ou sans rendez-vous**

Contactez-nous :

**02 51 65 00 45**

**france.services@mortagnesursevre.fr**

\* Liste des partenaires et infos complémentaires à l'intérieur du flyer →

## Petit rappel aux propriétaires de chiens



Merci de récupérer les déjections de vos chiens dans les espaces communs. Tout particulièrement près du terrain de tennis ! C'est aussi faire preuve de civisme et de responsabilité.

"Un maître responsable ramasse".

## Attention aux escrocs !

Dans plusieurs communes environnantes, des habitants ont été contactés par téléphone par une personne se présentant comme gendarme de la brigade locale. Ce faux gendarme les informe que leurs cartes bancaires ont été piratées et demande aux victimes d'acheter ensuite des coupons "Paysafecard" ou "Transcash" pour annuler les prétendus paiements en lui communiquant les codes. Ce mode opératoire a été signalé plusieurs fois.

## L'agenda

- 4 octobre : course d'orientation nocturne à Mallièvre, organisée par l'Espace aqualudique de Mortagne
- Cinéma proposé par Familles Rurales à Treize-Vents, salle Lucie Maquart :  
" Frères " les 4, 6 et 8 octobre  
" La grande aventure de non-non " (dessin animé) les 5 et 9 octobre
- 25 octobre : nettoyage du cimetière
- 5 novembre : " Bébés lecteurs " , bibliothèque de Mallièvre
- Commémoration du 11 novembre à Mallièvre
- 1er décembre : goûter de la Commission Action Sociale (CAS)
- Du 1er décembre 2024 au 12 janvier 2025 : le "Circuit du Père Noël"
- 14 décembre : "La Veillée de Noël", Place St Gilles
- 11 janvier 2025 : les Voeux du Maire

## Transport solidaire

Vous avez plus de temps libre ?

Alors, venez renforcer l'équipe des chauffeurs du transport solidaire. Merci de vous faire connaître à la mairie.

Par ailleurs, nous vous rappelons que le renouvellement de l'adhésion pour les bénéficiaires se fait en début d'année.

---

Pour votre sécurité nous vous rappelons les 5 règles d'or :

- 1- je n'ouvre pas ma porte à des inconnus
  - 2-je ferme toujours ma porte à clef
  - 3-je ne détiens pas et je ne transporte pas d'importantes sommes d'argent liquide
  - 4-je range mes clefs de maison et de voiture ainsi que mes papiers importants dans un lieu sûr
  - 5-Au moindre doute, je compose le 17 pour alerter la gendarmerie ou la police.
- 

